

AIGUEPERSE Votre ville et Vous

Août 2019

Bulletin d'informations municipales



CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2019

Ouverture de l'accueil de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi : 9h/12h – 14h/17h, jeudi : 8h/18h, vendredi : 9h/12h – 14h/16h, samedi : 9h/12h Permanences de Mr le Maire : Mardi 10h à 11h - Permanences Adjoints : samedi 10h à 12h (affichage municipal) Coordonnées : Tél 04.73.63.60.34 - Fax 04.73.64.20.69 – Mail : contact@aigueperse.fr - Site www.aigueperse.fr Etat-civil et CCAS : 04.73.63.48.00 – Comptabilité : 04.73.63.48.03

Accueil du public : 04.73.63.60.34 - Urbanisme : 04.73.63.48.02

Le mot du Maire

Voici la rentrée! J'espère que chacun a profité de cet été qui se termine, en famille, entre amis, pour se reposer, faire une coupure avant la traditionnelle reprise de septembre.

Pour vos élus aussi, ce sera la rentrée: chacune et chacun, pour les affaires scolaires, les associations, le sport, l'action sociale, les travaux, l'animation, les festivités et les finances vont reprendre le travail pour la dernière ligne

droite de ce mandat. Je veux les remercier, adjoints, conseillers ainsi que les équipes municipales pour leur implication et leur travail pour notre ville. Merci également aux élus du groupe minoritaire, qui, malgré quelques fois des points de vue différents, ont voté, avec nous, la quasi-totalité des délibérations et approuvé ainsi la majorité de nos projets.

Dans un monde et quelques fois une France qui se déchirent, les élus locaux sont largement plébiscités par la population pour leur proximité et la confiance qu'ils suscitent. Cette volonté d'ouverture, de dialogue, c'est ce qui caractérise l'action des élus dans les communes.

C'est notre façon de travailler pour le mieux vivre ensemble.

Merci à tous, bonne rentrée.

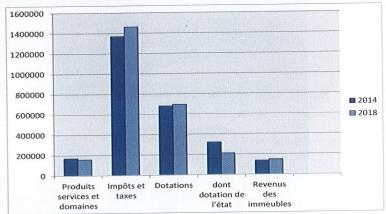
« Là où se trouve une volonté, il existe toujours un chemin. » Winston Churchill

FINANCES

Des recettes de fonctionnement en baisse....

Entre 2014 et 2018, c'est presque 100 000€ de recettes en moins chaque année. Les dotations de l'état baissent régulièrement, impactant le budget de fonctionnement de notre ville. Dès le premier budget, nous avons anticipé ces réductions en maîtrisant mieux nos dépenses, en organisant les services de façon à dégager des marges de manœuvre pour l'investissement et l'équipement de la ville.

L'attractivité de notre ville a permis, dans le même temps, de voir progresser les recettes fiscales.

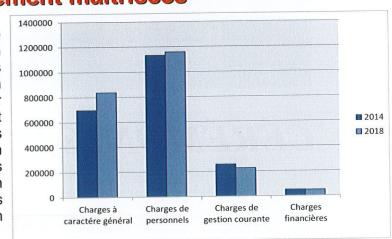


L'augmentation de l'assiette, du nombre de contribuables, a permis de préserver globalement les recettes, avec une légère augmentation, tout en n'augmentant pas la fiscalité puisque les taux n'ont pas bougé depuis le début de notre mandat.

Des travaux ont été menés dans les logements municipaux, permettant d'améliorer l'offre à des locataires potentiels. Ainsi, cette logique a permis d'augmenter les recettes en passant de 135 000€ de loyer annuels à plus de 146 000€ en 2018, par une réduction des logements vides.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

En même temps que les charges à caractère général progressaient du fait de l'augmentation des coûts de chauffage, d'électricité et plus généralement du coût de la vie que chacun constate chaque jour, nous avons, par la rigueur de chaque adjoint dans son domaine et l'engagement des agents, mieux géré nos charges de gestion courante avec une diminution d'environ 30 000€/an. Notre gestion des personnels, en ne remplaçant pas les départs en retraite ou dans d'autres collectivités, a permis de maîtriser nos dépenses de salaires tout en maintenant la qualité de service à la population.



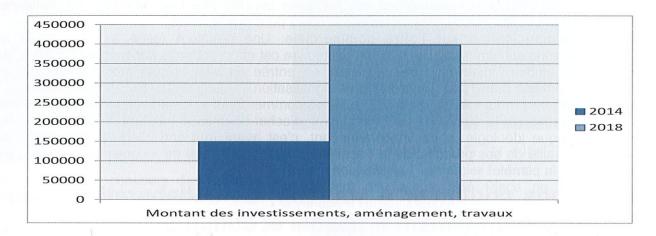
Alors que l'application du RIFSEP, nouveau système de rémunération des agents, a généré dans la majorité des collectivités des hausses importantes, la masse salariale globale à Aigueperse a progressé en 5 ans de 2,26%. Nous avons aujourd'hui, des services réorganisés, avec des agents plus impliqués, mieux rémunérés et je les en remercie, très impliqués dans leurs responsabilités et leurs missions. Dans le même temps, en ayant une politique d'investissement extrêmement importante (rénovation urbaine, travaux de voirie, équipements sportifs, nouvelle école maternelle, équipements des classes au primaire...), les annuités d'emprunt sont passées de 48 658€ par an (2014), à 46 829€ en 2018.

INVESTISSEMENTS : Une volonté d'optimiser les sources de financements

- Pour financer nos investissements, nous pouvions recourir à deux leviers : faire des économies sur les services à la population et recourir à l'emprunt. C'est à coup sûr, la double peine pour une ville: elle est appauvrie de l'intérieur et endettée sur le long terme par l'augmentation des annuités d'emprunt.
- · Nous avons travaillé sur le financement de nos investissements à 3 niveaux:
- L'autofinancement généré par des économies de fonctionnement. Pouvoir dégager du résultat de fonctionnement, c'est la possibilité d'envisager des investissements plus importants chaque année.
- Aller, chaque fois que possible, chercher des subventions et des financements pour réduire les restes à charge à financer.
- Recourir aux emprunts, mais sur des proportions et des durées permettant de ne pas hypothéquer l'avenir et de continuer chaque année à mener d'autres investissements. Nous ne voulions pas tomber dans le piège de trop de collectivités qui, après avoir réalisé un projet important, rénovation urbaine, école, salle des fêtes..., n'ont plus de capacité d'investissements pendant des années.

L'investissement et l'équipement d'une ville doit se concevoir dans du long terme, à l'échelle des besoins de la ville et non à l'échelle de la durée des mandats!

Le mandat d'élu est un « CDD » durant lequel on se doit de réfléchir au-delà du temps du mandat, des échéances électorales, c'est en tout cas ma conception de ce que certain nomme l'intérêt général qui bien souvent ne sert que les ambitions personnelles!



Un engagement de la ville aux côtés de la Communauté de Communes pour le développement économique

La loi Notre a transféré la compétence du développement économique des communes vers les communautés de communes.

Nous avions conservé, dans notre organisation, des délégations « Commerce et Artisanat » et « Développement Economique » à des adjoints.

C'est, accompagné de ces adjoints, André Demay et Dominique Ferrandon, que Luc Chaput a participé à deux réunions à l'invitation de C. Raynaud, président de la CCPL, pour soutenir deux initiatives de la communauté de communes, réunions auxquelles participaient les commerçants et artisans de la ville:

Le lancement d'un programme de redynamisation des centres bourg, avec la création d'un poste de « manager de centres bourg », confié à Trésor Maduma,

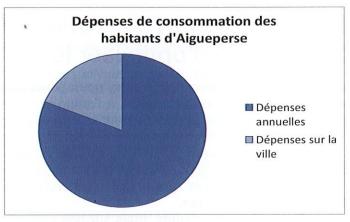
Le compte rendu d'une étude de la CCI sur un état des lieux du commerce local et ses perspectives d'avenir.Luc Chaput a réaffirmé, lors de ces réunions, la volonté et l'engagement de l'équipe municipale à soutenir le commerce et l'artisanat.

« Nous sommes à la fois volontaires et vigilants dans notre politique de développement de la ville » Volontaires par l'engagement financier de la commune dans l'accompagnement et l'installation de nouveaux commerces ou entreprises. « Nous avons fait l'acquisition d'immobilier commercial, ancien supermarché, magasin dans la Grande Rue, qui restaient à vendre depuis des mois et des années afin de répondre plus efficacement aux demandes d'installations que nous avions ».

L'ancienne supérette est revendue à une entreprise de transport et de messagerie qui, en s'installant sur notre ville, créera 5 à 6 emplois. Dans la boutique du 127 Grande Rue, la nouvelle propriétaire qui a racheté à la ville le bâtiment, ouvrira prochainement un commerce de produits alimentaires.

« Nous sommes aussi très vigilants, explique Luc Chaput, afin de ne pas désorganiser et fragiliser l'équilibre économique et commercial local. Nous avons par exemple, refusé l'installation d'une grande surface de Discount. De même, lorsque ie présidais la CCNL. j'ai décliné une d'une boulangerie d'installation habitants zone artisanale». Les d'Aigueperse dépensent annuellement 57,4M€, dont 13,3M dans les commerces de la ville.

(source étude CCI du Puy de Dôme/CCPL 2019)



Une équipe municipale à l'écoute

Dans les échanges lors de la première réunion, les commerçants et artisans présents ont fait part de plusieurs remarques ou souhaits:

Les besoins en stationnement et au-delà, le respect des zones bleues et de « stationnement minute ». Des efforts ont déjà été faits en matière de stationnement (aménagement et matérialisation du parking de la place du Marché, augmentation du nombre de places « minute »), d'autres vont venir: aménagement de 10 à 15 places de stationnement derrière la mairie, projet de réflexion du stationnement en haut de ville. En complément, une vigilance particulière sera menée sur les « voitures ventouses ». Des stationnements « périphériques » permettent aux habitants utilisant peu leurs voitures, de stationner à proximité de leurs domiciles tout en laissant les accès libres pour nos visiteurs.

Améliorer la communication sur l'offre commerciale: Une première étape a été réalisée avec l'installation des panneaux lumineux. Nous allons poursuivre cet effort souhaité par les commerçants. Avec eux, nous allons étudier l'installation de panneaux en entrée de ville et une modification des taxes d'occupation du domaine public pour l'installation de signalisation.

« Aider le commerce et l'artisanat, ce n'est pas aider les commerçants et les artisans, explique Dominique Ferrandon, c'est préserver la qualité de vie et le pouvoir d'achat de chaque habitant. Il n'y a pas de place pour une quelconque idéologie: chez un commerçant, c'est avant tout son client qui tire profit de la proximité, de la qualité de ses produits, de la traçabilité... Ayons le réflexe du « consommer local », c'est, en plus, bon pour la planète! »

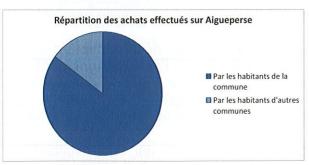
Nous devons continuer à soutenir, en collaboration avec la CCPL, le développement artisanal et commercial

Suite aux réunions avec le CCPL et la CCI, l'équipe municipale a pris 3 décisions:

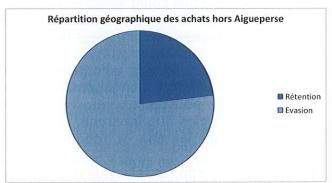
Faciliter l'installation: Afin de compléter le travail de « guichet unique » que fera T. Maduma à la CCPL, nous allons renouveler nos actions d'acquisition d'immobilier commercial sur la commune. « Nous pourrons ainsi proposer rapidement, une solution d'installation aux porteurs de projets qui seront accompagnés par la CCPL » explique Dominique Ferrandon.

Aider à la communication et à la dynamisation: nous avions accueilli en stage à la mairie une étudiante habitant notre ville. Nous avions, par ailleurs, besoin de renforcer nos équipes « RH et Communication »: un contrat d'apprentissage vient d'être signé avec cette jeune fille. Elle travaillera avec les adjoints aux festivités et au développement économique. Elle sera le relais entre la mairie et la CCPL et le lien de la ville avec les commercants et les artisans.

Relancer le marché sur la ville: « Celui du mardi matin répond à une demande d'une partie de nos habitants. Ceux qui travaillent à l'extérieur ne profite pas de ce service » explique Dominique Ferrandon « Le maire souhaite que l'on réfléchisse à un marché de fin d'après-midi, en fin de semaine » Nous avons un lieu exceptionnel pour l'accueillir avec la Halle au Blé.



15,6M€ sont dépensés chaque année sur la commune dont 2,3M€ par des habitants extérieurs à la ville (source étude CCI du Puy de Dôme/CCPL 2019)



77% des dépenses des ménages d'Aigueperse se font hors de la commune



CIVISME

Malgré la mise en place de toutounets et canisettes, les trottoirs et espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par les déjections canines, On ne dit pas « merci » aux propriétaires d'animaux peu scrupuleux et irrespectueux envers leurs compatriotes. La municipalité et les services de Gendarmerie vont être de plus en plus vigilants et verbaliseront « illico » les personnes prises sur le fait. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre ville, Un grand bravo pour les personnes ramassant les déjections de leur toutou, s'ils pouvaient encourager les récalcitrants !!!

PROPRETE et ENVIRONNEMENT

Toujours le même problème avec les poubelles et objets déposés à côté des containers, toujours les mêmes personnes sans doute. Pensons à l'environnement, suppression du désherbant, les agents des espaces verts font leur maximum pour entretenir notre ville, nous encourageons les aiguepersois et aiguepersoises à désherber leur devant de porte, élaguer les haies et branchages débordant sur la voie publique!

Récompenses pour les



Pour son premier concours des maisons décorées de Noël, dix-huit lauréats se sont retrouvés à la mairie en présence de Luc Chaput, Maire et une partie du Jury.

Les lauréats ont été récompensés avec des bons d'achats à utiliser chez tous les commerçants d'Aigueperse.

Ce moment a été très apprécié par les participants.

La municipalité a remercié l'ensemble des lauréats pour leur contribution à l'embellissement et l'animation de la commune.

Repas des Ainés

Tous les ans le CCAS invite les Aiguepersois de plus de 70 ans pour une après-midi de convivialité et de partage. Dans une ambiance guinguette, 180 anciens se sont retrouvés dans la salle polyvalente, Luc CHAPUT, entouré de ses adjoints, se félicite du vif succès de ce repas annuel qui attire de plus en plus de convives. Le Maire a adressé ses bons vœux avec une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés. Sur un air de flonflon, les aïeuls ont apprécié le succulent menu préparé par le « Gourmet Fiolant » et servi admirablement par les agents de service de la Mairie. Un grand merci à l'association Marie de Berry pour le prêt de décor. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Portage de repas

Le portage de repas s'adresse principalement aux personnes âgées mais aussi à toute personne immobilisée temporairement. Le service est assuré le midi du lundi au samedi. Les repas sont élaborés par les cuisiniers de l'EHPAD et livrés en liaison froide. Les menus sont établis en concertation avec les régimes de chaque bénéficiaire. Le coût du repas est de 6,64 € pour les personnes non-imposables et 7,14 € pour les personnes imposables. Pour plus d'informations, adressez-vous à la Mairie : 04.73.63.60.34

Place de la Nation

Nous souhaitons remercier Mme ALBERT pour le ravalement de façade côté Place de la Nation, elle a contribué à l'embellissement de l'aire de jeux.



Brèves

Nous envisageons pour l'année prochaine, la distribution de graines de plantes vivaces pour ceux qui souhaitent agrémenter les abords de leur propriété donnant sur la voie publique.

Le concours des maisons fleuries est reconduit, le jury se déplacera fin août dans les rues de la ville afin de délibérer. Un banc en pierre a été installé sur l'aire de repos proche du rond-point sud.



Jeanne DEBITON, Adjointe au cadre de vie et CCAS

LE SAVIEZ

2752

L'Insee nous a communiqué la population totale de la ville d'Aigueperse au 1er janvier 2019.

En constante augmentation depuis plusieurs années, nous enregistrons environ 35 nouveaux habitants par an.



ZERO PHYTO

Nous avons décidé de ne plus utiliser de produits chimiques pour le désherbage des rues et des places publiques. La voirie de la collectivité est dorénavant géré en mode écologique. Préserver l'environnement et la santé publique est notre objectif. Bien évidemment, cela entraîne une charge de travail supplémentaire importante pour notre service espaces verts composé de quatre personnes. Dans certains cas il vous faudra être patient compte tenu de la longueur de la voirie à entretenir. Nous comptons sur la solidarité des habitants pour participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté. Nous profitons de cet article pour remercier sincèrement les habitants qui contribuent déjà à la propreté de la ville.

SALLE D'EXPOSITIONS ET DE MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Le 17 juin la commission d'appels d'offres s'est réunie pour choisir le bureau d'études chargé du projet de ce nouveau bâtiment.

La société CRX AMO de Riom a été sélectionnée pour réaliser l'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette construction. Nous allons établir un cahier des charges et choisir par appel d'offre l'architecte. Cet avant-projet sommaire sera présenté aux Présidents des associations d'Aigueperse pour avis.

L'implantation de cet ouvrage est prévue à côté du parking du complexe sportif en direction de Gannat.

Le permis de construire et le choix des entreprises devraient nous amener en fin d'année.

ENVIRONNEMENT

Cette année, il a été implanté des jachères fleuries dans des parcelles communales. Les conditions climatiques ne nous ont pas été très favorables, nous renouvellerons cette opération. Il est à signaler qu'un jeune agriculteur d'Aigueperse a planté une haie pour protéger la faune sauvage et éviter l'érosion de ses parcelles. Des subventions importantes lui on été accordées par l'Association des haies du Puy-de-Dôme, la fédération des chasseurs et le Conseil Départemental. Nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives qui participent à la protection de l'environnement, le maintien des paysages (bocages) et des insectes utiles (abeilles).

'URE LA NUIT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

276 communes du département sur 420 éteignent l'éclairage public la nuit, bres du Conseil Municipal à l'unanimité ont voté pour l'interruption de minuit matin, sauf manifestations et dates exceptionnelles et ce, depuis le 1er avril ôté financier : cette mesure devrait apporter une économie de l'ordre de 25 du budget consacré à l'éclairage public. Il convient de préserver la qualité e environnement nocturne, maîtriser les dépenses d'énergie liées à je public, protéger les espèces vivant la nuit et ayant besoin de l'obscurité, les émissions de gaz à effet de serre, optimiser la lumière pour une qualité de vie, c'est pour cela que votre commune s'est engagée en faveur t de l'environnement nocturne.

DE 70 000

re de passagers utilisant la gare d'Aigueperse a dépassé en 2018 le chiffre lo voyageurs soit 200 par jour en moyenne (chiffre de la SNCF). Ce chiffre ression continue indique l'attrait de venir habiter Aigueperse en ayant nité d'utiliser les transports en commun. Ce mode de déplacement rentre ent dans le plan climat énergie privilégiant les transports en commun e). Nous avons demandé à la SNCF l'aménagement d'un 3ème parking et la place de nouveaux candélabres.

ET « AGES ET VIE »

ons pris contact avec la société "Ages et vie Habitat" qui a développé une forme d'hébergement destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie, auvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester dans leur ville ou tier.

té "Ages et Vie Habitat" a présenté un projet de construction de deux s d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées, composé de quatre ts situés à AIGUEPERSE (63260), 2 Boulevard des Valos.

nune vend ce terrain au prix de 30 euros du m² soit 75 000 €. Le projet et vie » ne bénéficie d'aucunes subventions. Il est prévu d'accorder une our les habitants de la commune d'Aigueperse et leurs ascendants. Ce permettre la création de 6 emplois d'auxiliaires de vie.

Travaux

En plus des travaux courants exécutés par nos services techniques, les portails du cimetière ont été repeints. Les façades de la Gendarmerie ont repris une seconde jeunesse après avoir reçu plusieurs couches de peinture, en attendant de continuer sur les appartements contigus. Une étude est prévue concernant le remplacement des fenêtres des logements.



Voirie

Le programme des travaux se poursuit, après celui de 2018 (Allée des pêcheries, impasse Voyret, Allée de la Chapelle, etc...) nous avons privilégié de nombreuses impasses sur 2019. La commission des travaux a choisi trois entreprises (dont une locale) les moins disantes pour exécuter les réfections suivantes :

Lieu	Montant	Subvention régionale	Part Communale
Impasse Sainte Colette	13 313,00 €	50 %	6 656,50 €
Impasse Salneuve	7 047,60 €	50 %	3 523,80 €
Impasse Dulin	5 730,60 €	50%	2 865,30 €
Impasse derrière la Halle (rue aux chevrils)	3 816,24 €	50 %	1 908,12 €
Avenue Condorcet (en partie)	7 797,60 €	50 %	3 898,80 €
Trottoirs de la Grande Rue (en partie)	15 000,00 €	50 %	7 500,00 €
Totaux	52 705,04 €		26 352,52 €

Deux autres impasses situées dans la Grande Rue ont été également restaurées par les services techniques avec l'appui d'une entreprise de travaux public d'Aigueperse.











Transfert du terrain de pétanque

Le projet de construction d'appartements pour personnes âgées arrive à sa fin au niveau de l'étude. Dès le feu vert donné nous commencerons la plateforme du nouveau terrain de boules situé aux anciens abattoirs, dans le but de libérer le terrain pour le début des travaux.

Chemins communaux et curage du Buron

Chaque année, un refaçonnage des chemins agricoles est réalisé pour faciliter le déplacement des engins agricoles ou des particuliers qui empruntent ceux-ci. En amont, Patrick Desnier, Conseiller Municipal et agriculteur est chargé de définir les priorités à exécuter. Un dossier a été déposé à l'Agence de l'eau pour réaliser le curage tout en préservant l'environnement d'une partie du ruisseau du Buron, les travaux devront débuter avant la fin de l'année.

De nouveaux équipements pour nos écoles

La municipalité comme l'an passé remercie l'association des parents d'élèves « des petits princes aux jacquemarts », qui cette année encore grâce à ses actions comme le vide armoire a pu nous verser une subvention de 2500€ pour l'achat de 2 structures multisports réservées à l'école élémentaire. Nous les en remercions chaleureusement. Ces structures seront installées pour le jour de la rentrée en septembre 2019. Nous souhaitons que cette association perdure car elle est toujours présente pour l'ensemble de nos écoles.

Les enfants de l'école élémentaire sont partis en voyage scolaire du côté de Nantes durant 3 jours avec les 6eme du collège Diderot. La municipalité a octroyé une subvention exceptionnelle de 20€ par élève d'Aigueperse participant à ce voyage, afin de contribuer à diminuer la part financière des parents pour que tous les élèves puissent y participer, bien entendu cette subvention reste exceptionnelle.

Cet été la partie de la cour de la maternelle, encore en gravier, va être goudronnée à la demande des enseignants. D'autre part, les services techniques viendront installer 3 tables bac à sable pour permettre aux enfants de jouer avec des seaux et des pelles en toute sécurité. jeux très appréciés de leur part.









Christelle CHAMPOMIER, Adjointe aux affaires scolaires

TOUS LES SPORTS

Encore une année bien remplie avec de bons résultats dans la plupart des clubs, la Municipalité renouvelle son soutien auprès des associations par le biais de subventions, de l'aide à la licence pour les moins de 15 ans et de l'entretien du complexe sportif. Voici quelques chiffres détaillés des consommations et dépenses sur l'année 2018 :

Eau	2 900 €
Electricité	11 000 €
Entretien des bâtiments (aérotherme, chauffe-eau, etc)	36 500 €

Chauffage	15 000 €
Petit entretien	400 €
Personnel (tonte, ménage, etc)	57 000 €

Soit un total de 122 800 € à l'année

Après les fortes chaleurs de cet été, l'arrosage régulier des terrains a été compliqué, en effet nous n'avons pas pu arroser à notre convenance car des restrictions d'eau nous ont été imposées par l'Association Syndicale Autorisée du Puy Saint Jean (eau du barrage de la SEP).

La ville d'Aigueperse compte plus de 680 licenciés dans tous les clubs sportifs même si un certain nombre ne sont pas domiciliés sur la commune. Ce chiffre en constante augmentation, nous encourage dans notre ambition de développer encore plus la pratique du sport.

Toujours dans les projets liés au sport en attente d'aboutissement, la création d'un nouveau terrain de boules, la couverture d'un court de tennis, l'achat d'abris de touche pour le foot, l'aménagement d'un nouveau club house sont déjà programmés dans le budget 2019.

La municipalité souhaite de bonnes vacances et surtout du repos à tous les sportifs pour entamer la nouvelle saison 2019/2020 dans les meilleures conditions.

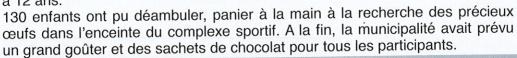


Festivités et Patrimoine



4ème chasse aux œufs à Aigueperse

Cette chasse aux œufs organisée en partenariat avec les associations de parents d'élèves des écoles publiques et privées a pour but de rassembler l'ensemble des enfants d'Aigueperse scolarisés ou pas sur la commune, de 1 à 12 ans.









Cérémonie du 8 mai

La municipalité souhaitait modifier le déroulement de la commémoration avec l'opportunité de faire participer une association de véhicules anciens de l'armée américaine de Thiers. Plus d'une vingtaine de jeeps et camions avec les conducteurs costumés ont défilé en ville ainsi que l'association Marie de Berry habillés également en tenue d'époque de la seconde guerre mondiale ont donné à cette commémoration «une dimension authentique». A la suite de cette cérémonie un repas sous la halle, organisé par le COS, a été servi aux convives avec une animation musicale « jazz ».



Comme chaque année, nous avons reçu en ouverture du festival « les cultures du Monde de Gannat », le groupe québécois « La R'Voyure » ainsi qu'un trio écossais.

Ce spectacle offert par la Municipalité a eu lieu le jeudi 18 juillet sous la halle aux blés où un public toujours présent était venu en nombre.



Feu d'artifice

Cette année la fête patronale est fixée le weekend du 24 au 26 août . Nous essayons de tout mettre en œuvre pour satisfaire les concitoyens de notre bellé cité et de donner envie aux populations des environs de venir assister à ce superbe spectacle. Le feu d'artifice aura donc lieu le samedi 24 août à 22h30 au stade. Entrée gratuite.



Panneaux lumineux

Les panneaux lumineux permettent de diffuser des messages qui s'adressent aussi bien aux habitants qu'aux personnes de passage dans la commune.

Les panneaux lumineux d'information ont pour objectifs de :

- diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune,
- d'éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement.
- de faciliter les tâches de promotion et d'information des associations.

Il doit s'agir d'informations relatives à Aigueperse :

- · Les informations municipales : inscription sur les listes électorales, conseils municipaux.....
- · Les informations culturelles : concerts, spectacles programmés à Aigueperse
- · Les informations sportives: manifestations sportives, courses.....
- · Les autres manifestations associatives et diverses : conférence, exposition, foire, braderie,brocante....
- · Les informations liées à la circulation et à la sécurité: travaux, déviation
- · Les informations nécessitant une communication vers le grand public : (appels au don du sang ...)

Pour toute information sur la diffusion des annonces, contactez le 04.73.63.60.34.

Répertoire électoral unique

Conformément à la réforme de 2016, un répertoire électoral unique (REU) a été institué en 2019. Ce répertoire géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation sur la liste précédent. Le principal changement pour l'électeur est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre de chaque année, elle se fait actuellement toute l'année et une nouvelle mention est portée sur les cartes électorales (d'où la nouvelle édition des cartes), il s'agit de l'identifiant national d'électeur portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la bonne gestion du REU.

La carte d'identité et le passeport à portée de clic!

Vous pouvez désormais remplir en ligne votre demande de carte nationale d'identité et/ou passeport car la mairie n'est plus autorisée à instruire ces demandes. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un personnel sur le site de l'agence nationale des titres https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir son état-civil et son adresse.Un numéro de pré-demande vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Vous pouvez ensuite déposer votre dossier auprès des mairies suivantes les plus proches en ayant au préalable pris un rendez-vous et qui sont équipées d'une station biométrique :

- Mairie de Riom, 23 rue de l'Hôtel de Ville 04.73.33.79.00/04.73.33.79.48 www.ville-riom.fr.
- Mairie de Volvic, 1 Place de la Résistance 04.73.33.50.38 www.ville-volvic.fr,
- Mairie de Gerzat, Place de la Liberté 04.73.14.58.50/04.73.14.58.51 www.ville-gerzat.fr,
- Mairie annexe de Clermont-Ferrand, 15 Mail Allagnat 04.73.42.61.63 www.ville-clermont-ferrand.fr

Gare SNCF

Train TER: ligne Montlucon-St Eloy les Mines-Gannat-Clermont-Fd, renseignements au 09.69.32.21.41. -Site internet: auvergne-rhone-alpes.ter.sncf.com

FETE PATRONALE - 24, 25 et 26 Août

FÊTE FORAINE

Samedi - toute la journée, Place du Champ de Foire et d'Orléans 36ème BROCANTE

Buffet - Buvette

(Organisée par le Comité des Fêtes)

Samedi de 8 h à 15 h - Halle aux Blés Matinée « casse-croûte »

(Organisée par les Sapeurs-Pompiers)

Samedi vers 22 h 30, au Stade

FEU D'ARTIFICE (Offert par la Municipalité) Dimanche à 15 h.

Départ carrefour Perception

CAVALCADE

(Organisée par le Comité des Fêtes)

SHOW INFINITY STREET BIKE VTT TRIAL

Dimanche Boulevard Charles de Gaulle à 17h30

(Organisé par le Comité des Fêtes)

Lundi à 13 h 30, terrain de pétanque

CONCOURS DE PETANQUE

Ouvert à tous

(Organisé par les Sapeurs-Pompiers)

A vos agendas!

Inscriptions sportives Multi-associations d'Aigueperse

Samedi 7 septembre – Complexe 9h/12 – 14h/17h

Nocturnes d'Aigueperse

13, 14, 20 et 21 Septembre Départ Halle aux blés

Bourse vêtements/Jouets

13 octobre en journée Halle aux blés – 06.81.06.29.99

Fitness Party
19 octobre à 14h30

Halle aux Blés – 06.28.06.43.85

Loto

24 novembre

Halle aux blés - 06.81.06.29.99

Marché de Noël

7 et 8 décembre

Halle aux blés - 07.82.30.75.95

Réveillon St Sylvestre

31 décembre

Halle aux blés - 07.82.30.75.95

Cérémonies commémoratives 2019 :

Dimanche 25 Août :

Libération d'Aigueperse Lundi 11 Novembre :

Armistice 1918

Dimanche 8 Décembre :

Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Rassemblement à 8h45 dans la cour de la Mairie.
Départ du défilé à 9h00.
Les enfants qui souhaitent participer sont les bienvenus.

INFORMATIONS AUX ADMINISTRES

Balayage 2019

Le passage de la balayeuse dans la Grande Rue est planifié comme suit :

Mercredi 28 Août

Mercredi 16 Octobre

Mercredi 11 décembre

Nous demandons aux riverains de bien vouloir libérer cette voie de leur véhicule lors du passage de la balayeuse pour la bonne marche de cette intervention. Nous les en remercions par avance.

Conciliateur de justice

Une permanence d'un conciliateur de justice, Mr Bernard CHAMBRADE a lieu le 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h à la mairie sur rendez-vous. Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit simple entre deux personnes physiques ou morales en obtenant un accord amiable sans procès. Pour prendre rendez-vous soit par mail bernard.chambrade@conciliateurdejustice.fr ou 06.80.91.45.00

Calendrier du SBA 2019

Le calendrier de ramassage des ordures ménagères est disponible au secrétariat de la Mairie ou sur www.sba63.fr

Aigueperse, Votre ville et vous N°6 - Août 2019 – Tirage 1300 exemplaires Directeur de Publication : Luc Chaput Rédaction et création graphique : Mairie d'Aigueperse Impression : Imprimerie Bérillon, 63260 Aigueperse